

Niort, le 8 décembre 2008

A l'attention de

GG/FD/061201

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier relatif la proposition de loi Maillé visant à définir les dérogations au repos dominical dans les grandes agglomérations, les zones touristiques et les commerces alimentaires dont la discussion en séance publique à l'Assemblée Nationale est prévue à partir du 11 décembre 2008, je vous en remercie.

Je tiens à vous informer que je m'oppose farouchement au travail le dimanche pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, je considère que l'interdiction de travailler le dimanche est déjà assortie de nombreuses exceptions, qui répondent largement aux besoins des entreprises notamment dans l'industrie et le commerce.

Par ailleurs, autoriser l'ouverture inconditionnelle des magasins et usines le dimanche serait lourd de menaces pour les salariés. Contrairement à ce que prétend le Gouvernement, le libre consentement à une telle organisation du travail serait en pratique impossible à vérifier, en particulier en période de difficultés économiques, les possibles chantages à l'emploi anéantissant en réalité toute liberté de choix. Cette évolution aurait donc inéluctablement pour conséquence de contraindre des milliers de salariés à travailler le dimanche.

En outre, contrairement à ce qu'affirment certains, un salarié ne doublera pas systématiquement sa rémunération en travaillant le dimanche.

Puis, autoriser l'ouverture des magasins le dimanche constituerait une rupture d'égalité injustifiable entre entreprises, notamment dans le commerce ; en effet, seules les grandes enseignes auraient en réalité les moyens financiers et humains de faire travailler ainsi leurs salariés, ce qui créerait une situation de concurrence déloyale très défavorable aux petits commerçants et aux artisans. Ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui seraient ainsi menacés dans le petit commerce.

Enfin, je réaffirme mon attachement au principe d'une journée de repos hebdomadaire commune à un maximum de salariés de ce pays. Il en va de la conciliation de la vie professionnelle avec la vie personnelle, familiale, culturelle, militante et de l'harmonie de l'ensemble de la société.

Laisser entendre, comme le fait la majorité, que l'extension du travail le dimanche peut être une réponse aux problèmes des Français en matière d'emploi et de pouvoir d'achat est une escroquerie.

Encore une fois, ce gouvernement incapable de relancer le pouvoir d'achat tire prétexte des Français pour justifier des régressions sociales majeures.

Pour ces raisons, je ne voterai pas ce texte, tout comme mes collègues parlementaires socialistes.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève GAILLARD